

Réf: Dossier N° 422777

Avis de constitution

« NGHEZO »

**ABIDJAN BINGERVILLE Feh Kesse, près de l'Eglise Evangélique des
Assemblées de Dieu, Lot 438, Ilot 51**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
03/06/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME , Notaire,
enregistrés au CEPICI, le 13/06/2025, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « NGHEZO »**

**La Société a pour objet en tout pays, et particulièrement en République de Côte
d'Ivoire**

- :**
- Conseil et assistance aux particuliers et aux entreprises dans la gestion
des projets informatiques**

**Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières,
industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou
indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes
susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.**

**1,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Actions Sociales de Cent francs
(100) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**ABIDJAN BINGERVILLE Feh Kesse, près de l'Eglise Evangélique des
Assemblées de Dieu, Lot 438, Ilot 51**

M TEMFACK FOGANG THERENCE AYMARD (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00076 du 07/07/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°40673/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

Pour Avis

Le CEPICI

